La revue trimestrielle du CARHOP

DYNAMIQUES
HISTOIRE SOCIALE EN REVUE

carhop
Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire asbl

L'ÉCONOMIE POPULAIRE DE CINEY (EPC), UNE COOPÉRATIVE CHRÉTIENNE AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE DANS LE DIOCÈSE DE NAMUR

Renée Dresse (historienne, CARHOP asbl)
Catherine Pinon (gestionnaire documentaire et des archives, CARHOP asbl)

Au 19e siècle, l'industrialisation engendre de profondes mutations économiques et sociales. Attirée par l'espoir d'une vie meilleure, une partie de la population rurale rejoint les manufactures, la plupart concentrées dans le Hainaut, la région liégeoise ou Gand. La classe ouvrière, qui ne cesse de croître, est confrontée à des conditions d'existence difficiles. Son régime de travail est exténuant (10 à 12 heures de travail en moyenne par jour) et les salaires ne suffisent pas à combler les besoins essentiels de la famille (location élevée d'un logement décent, nourriture peu variée et chère…). Pire encore, les ouvriers sont assujettis à un patronat qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens de pression (livret ouvrier, licenciement immédiat en cas de « faute ») pour réprimer la moindre revendication. L'absence d'une législation sociale laisse les abus impunis et l'ouvrier sans protection.

LA COOPÉRATION EN BELGIQUE AU 19E SIÈCLE

En Belgique, l'action coopérative belge s'inspire du modèle de la coopérative de consommation, l'*Équitable Pioneers Society*, fondée en 1844 à Rochdale en Grande-Bretagne. Elle se base sur les principes suivants : libre adhésion, participation des coopérateurs, partage des bénéfices, ristournes aux clients-coopérateurs, formation et information du public, soutien aux initiatives identiques, etc.

C'est le mouvement socialiste qui donne l'impulsion nécessaire au développement des coopératives de production et de consommation, grâce au Vooruit à Gand, fondé en 1880, la Boulangerie coopérative ouvrière de Bruxelles en 1882, la Populaire de Liège en 1887 à Verviers, le Progrès à Jolimont près de La Louvière en 1887, etc.[1]

[1] Pour plus d'informations sur l'implantation des coopératives socialistes au 19e siècle, voir BERTRAND L, *Histoire de la coopération en Belgique. Les hommes - Les idées - Les faits*, 2 vol., Bruxelles, 1902-1903.

L'ÉCONOMIE SOCIALE : de l'Économie populaire de Ciney à Médor

Revue n° 20, Décembre 2022

MOTS - CLÉS

- *Coopérative*
- *Économie populaire*
- *Pharmacie*

COMITÉ DE LECTURE

Renée Dresse
Josiane Jacoby
Claudine Liénard
Catherine Pinon
Julien Tondeur
François Welter

CONTACTS

Éditeur responsable :
François Welter

Coordinateur.trice.s :
Josiane Jacoby
josiane.jacoby@carhop.be

Support technique :
Neil Bouchat
neil.bouchat@carhop.be

Claudio Koch
claudio.koch@carhop.be

www.carhop.be

Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30

Du côté catholique, l'option coopérative ne fait pas l'unanimité. Beaucoup n'y voient pas un moyen d'émancipation de la classe ouvrière[2]. Ils préfèrent encourager les patronages. Néanmoins, une minorité de catholiques, issus de la démocratie chrétienne, décide de se lancer dans l'action coopérative afin de contrecarrer le développement du mouvement socialiste et apporter des moyens financiers nécessaires au développement du mouvement ouvrier chrétien naissant. Les premières coopératives sont : Het Volk à Gand en 1887, la Société coopérative Saint-Joseph à Liège en 1890, les Ouvriers réunis à Charleroi en 1891, le Bon grain à Mariemont en 1893, etc.

LA COOPÉRATIVE DANS LE DIOCÈSE DE NAMUR

L'initiative d'une coopérative de consommation destinée aux ouvriers industriels vient de l'abbé Jean Pierlot (1881-1944)[3]. Ce jeune prêtre s'intéresse de près aux questions sociales. Il est à l'origine de la création du Syndicat des francs-verriers de Namur en 1909 et réfléchit à l'organisation coopérative. En 1911, devenu directeur du Secrétariat des Unions professionnelles[4] chrétiennes des provinces de Namur et de Luxembourg, il fonde le Bon pain namurois, une société anonyme, dont les actionnaires appartiennent à la bourgeoisie catholique. Son objectif est d'assurer les revenus nécessaires au bon fonctionnement des œuvres sociales et de fournir aux familles ouvrières un pain de bonne qualité à un prix juste. Il suit en cela d'autres initiatives, pour la plupart des sociétés anonymes : le Bon pain d'Auvelais en 1907, les Ouvriers réunis de Dinant et la Providence de Romerée en 1910. En 1912, il crée à Namur la première coopérative de consommation, La Populaire. Les premiers magasins ouvrent entre 1913 et 1914, dans les provinces de Namur (Namur, Andenne, Couvin) et de Luxembourg (Meix-devant-Virton, Musson, Warmifontaine, Mortehan et Herbeumont).

La Populaire fonctionne sans intermédiaire. Les produits vendus tels que des denrées alimentaires, des vêtements et du charbon sont de qualité et à des prix abordables. Les ouvriers et ouvrières qui y adhèrent (en achetant des actions) bénéficient directement de la ristourne due au moment de leurs achats. Les bénéfices obtenus par la coopérative sont redistribués aux Secrétariats des œuvres sociales qui se développent dès la fin du 19e siècle à l'initiative de l'Église.[5]

La Première Guerre mondiale stoppe le développement de la société. Les bombardements des premiers jours, les premières décisions en matière de ravitaillement empêchent l'approvisionnement des zones hors de Namur. Le magasin de Musson est incendié. Aux dégâts matériels s'ajoutent les réquisitions de l'occupant allemand. Quelques magasins tentent tant bien que mal de maintenir leurs activités. Le fondateur de la coopérative, l'abbé Pierlot, est arrêté en 1916 et emprisonné à Godinne d'où il continue à gérer l'entreprise. À la fin de la guerre, les dommages subis par la Populaire sont importants et vont impacter sa reconstruction.

---

[2] La question coopérative a fait l'objet de nombreux débats au sein du monde catholique, voir KWANTEN G., *La Moisson de l'Entraide. Histoire des coopératives chrétiennes de 1886 à 1986*, Bruxelles, FNCC-KADOC, 1987, p. 27-37.
[3] Pour plus d'informations sur Jean Pierlot, voir DRESSE R., *L'Ilon. Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien à Namur (1850-1980)*, Namur, CIEP Namur-CARHOP, p. 45-52.
[4] Nom désignant les organisations syndicales.
[5] DRESSE R., *L'Ilon. Histoire du Mouvement*..., p. 52.

Après l'Armistice, les activités de la coopérative namuroise reprennent mais avec de grandes difficultés dues notamment aux dommages causés par la guerre. Malgré la création de nouveaux magasins, les dirigeants namurois ne peuvent faire face aux demandes pressantes de l'abbé Achille Knood (1844-1957), directeur du Secrétariat des œuvres sociales de l'arrondissement de Dinant, de poursuivre l'ouverture d'autres filiales dans la région de Ciney. Ce dernier veut enrayer la montée en puissance du mouvement socialiste. L'abbé Pierlot l'encourage à prendre l'initiative. En 1919, A. Knood fonde une nouvelle coopérative, La Populaire condruzienne. Il en confie la direction commerciale à Charles Chaput (1898-1972). Les débuts sont modestes avec l'ouverture de deux magasins à Ciney et à Natoye. La coopérative investit dans l'achat de locaux pour y abriter sa centrale d'achat, ses bureaux et aussi les organisations sociales chrétiennes naissantes (syndicat, ligue des travailleurs chrétiens, ligues des femmes et plus tard, la Jeunesse ouvrière chrétienne). Le 13 novembre 1921, la société acquiert d'anciennes écuries, au n° 30 de la rue des Champs à Ciney (devenue entretemps rue Edouard Dinot)[6]. Elle s'y installe le 1er novembre 1922. La même année, la coopérative cinacienne compte neuf magasins à Ciney, Natoye, Aye, Havelange, Assesse, Yvoir, Thynes, Beauraing et Hamois.

Premier magasin ouvert par la Populaire condruzienne, rue du Commerce, Ciney, années 1920 (CARHOP, Fonds EPC, série photo).

En 1922, une nouvelle initiative sur le plan coopératif est lancée dans l'arrondissement de Philippeville, l'abbé Edmond Decoux (1884-1973), directeur du Secrétariat des œuvres sociales : l'Économie Populaire de Walcourt. En 1923, la démission de l'abbé Pierlot vers d'autres fonctions pousse les directeurs des œuvres sociales relevant du diocèse à recommander la réorganisation des coopératives

[6] En 1997, le siège social de la société est transféré au n° 32 de la rue Édouard Dinot.

chrétiennes dans le diocèse, car, selon eux, le mouvement coopératif n'apporte pas entière satisfaction, notamment en matière de gestion financière, ce qui impacte le développement des organisations sociales chrétiennes.[7] Une réforme est nécessaire vu les grandes difficultés que rencontrent La Populaire de Namur et l'Économie populaire de Walcourt. L'abbé Knood, avec l'appui de l'Évêché de Namur, insiste sur la nécessité d'une centralisation coopérative dans le diocèse tout en soulignant le danger que représentent les coopératives socialistes. En 1925, un premier pas est franchi avec la reprise par la Populaire condruzienne de Ciney de la gestion commerciale de la société de Walcourt. En 1926, l'abbé Knood, nommé par l'Évêché au conseil d'administration de La Populaire de Namur, travaille à la fusion des coopératives de Ciney et de Namur mais les pourparlers traînent en raison des réticences des Namurois tant ils craignent de perdre leur autonomie décisionnelle. En 1928, la fusion de ces coopératives est effective, et, en 1929, l'Économie populaire de Ciney (EPC) se voit confirmer comme unique coopérative du diocèse de Namur.[8] Ciney devient le centre administratif et décisionnel de l'EPC.

LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS

En 1929, l'EPC compte 120 succursales, 12 500 coopérateurs. La même année, à l'occasion du dixième anniversaire de la centrale, des travaux d'agrandissement des locaux de la rue des Champs permettent l'organisation de nouvelles activités : la distillerie, la torréfaction… En 1938, l'EPC absorbe la boulangerie La Providence de Romerée car la fabrication du pain, base de la nourriture de l'ouvrier au 19ème siècle, reste toujours un enjeu essentiel. L'extension de ses activités a pour conséquence l'augmentation du personnel et la mise en place d'un système automatisé de stockage et de distribution est mise à sa disposition. En 1939, l'EPC regroupe 203 succursales. La même année, elle accède au rang de caisse d'épargne privée.

LA PLACE DE L'EPC DANS LE MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN

Dès sa constitution, l'EPC occupe une place particulière au sein du mouvement ouvrier chrétien, représenté dans l'entre-deux-guerres par la Ligue nationale des travailleurs chrétiens[9]. Créée en 1921, cette dernière cherche les moyens nécessaires au financement de ses missions de formation, de représentation politique et de coordination des organisations sociales chrétiennes (syndicat, Ligues des femmes, Jeunesse ouvrière chrétienne). Comme pour les directeurs de secrétariat des œuvres sociales, elle considère le développement des coopératives comme indispensable. Elle entend organiser une unité d'action sur le plan national. En plus de la centralisation commerciale, la Ligue nationale veut rassembler les services en charge de la propagande et obtenir les capitaux destinés à financer les magasins. C'est dans ce but qu'elle crée en août 1924 la Coopération ouvrière belge, chargée de contrôler les sociétés régionales dont l'exploitation commerciale est confiée à la société coopérative Le Bien-Être. La Coopération ouvrière va investir, puis administrer les nouvelles entreprises coopératives : la société coopérative Banque d'épargne des ouvriers chrétiens fondée en 1925, qui devient en 1934

[7] DRESSE R., *L'Ilon. Histoire du Mouvement*..., p. 153.
[8] *De l'EPC à Familia, 100 ans d'une coopérative guidée par ses valeurs*, CARHOP, Braine-Le-Comte, 2019, p. 28.
[9] Pour plus d'informations sur l'histoire de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, voir CARHOP, *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. 75 ans de luttes*, Bruxelles, EVO-MOC, 1996.

la Coopération ouvrière belge (COB), la société anonyme le Bien-Être du Pays wallon, créée en 1927, la société anonyme Les Assurances populaires[10] établie en 1929.[11]

En 1929, une organisation économique échappe au contrôle de la Ligue nationale : l'Économie populaire de Ciney. La Ligue a un plan : elle veut pénétrer dans le diocèse de Namur par le biais de l'épargne. Le 17 octobre 1929, l'Évêque de Namur, Monseigneur Heylen[12], engage les dirigeants de l'EPC à établir un accord sur l'épargne avec la Banque d'épargne des ouvriers chrétiens de Bruxelles. Les dirigeants de la coopérative, à l'exception des directeurs d'œuvres, rejettent cette option tout en reconnaissant, « toutefois, que certaines ententes entre coopératives chrétiennes peuvent être utiles et même nécessaires »[13]. Le 10 janvier 1930, l'Évêché tranche en faveur de la Ligue nationale : la Banque d'épargne des travailleurs chrétiens sera en charge de l'épargne, et la Coopération ouvrière belge, devenue en 1929 la Fédération nationale des coopératives chrétiennes (FNCC), doit assurer la gestion commerciale de la société cinacienne. Refus de l'EPC qui envisage une centralisation limitée (centrale d'achat, centralisation financière, centralisation de la propagande) ! En 1932, les pourparlers sont au point mort.

Ce contexte déjà difficile s'alourdit davantage avec la question de la répartition des bénéfices sociaux.[14] Jusqu'en 1930, l'EPC répartit les bénéfices aux secrétariats des œuvres sociales des divers arrondissements. Le 28 avril 1930, l'Évêché informe l'EPC que dorénavant le Secrétariat diocésain des œuvres sociales s'occupera de cette répartition. L'EPC refuse. Or, l'appui de l'Évêque de Namur lui est nécessaire dans les négociations avec la Ligue nationale. L'occasion lui est fournie « grâce » aux difficultés financières des Ligues des travailleurs chrétiens du diocèse. Ces dernières bénéficient de fonds provenant des divers secrétariats des œuvres sociales mais c'est insuffisant. Le 28 décembre 1933, les dirigeants des Ligues provinciales de Namur et de Luxembourg expriment le vœu de voir « le Mouvement économique en liaison totale avec le mouvement ouvrier chrétien ». Le problème coopératif doit trouver une solution, « par voie d'organisation fédérée ou autre », tout en tenant compte « des faits existants et des intérêts régionaux ». Le même jour, l'EPC les rassure en admettant le principe d'un accord avec le Bien-Être. Mais les négociations échouent à nouveau : les uns défendent la centralisation nationale surtout dans le secteur de l'épargne, les autres acceptent de s'intégrer dans le mouvement ouvrier chrétien à condition de préserver leur autonomie. Finalement, la Ligue nationale autorise les Ligues d'arrondissement de Namur, Dinant et Walcourt-Philippeville, chapeautées par la Ligue provinciale de Namur, et la Ligue provinciale de Luxembourg à s'entendre avec l'EPC. C'est alors qu'a lieu un retournement de situation : le 3 mai 1934, l'Évêché de Namur reconnaît officiellement l'EPC comme seule et unique coopérative chrétienne du diocèse. Il faut attendre septembre 1937 pour que la Ligue nationale et les Ligues provinciales de Namur et Luxembourg reconnaissent officiellement l'EPC La caisse d'épargne de l'EPC, créée en 1934, est autorisée par arrêté royal du 28 juillet 1939 à fonctionner comme caisse d'épargne privée[15].

[10] Les Assurances Populaires, aujourd'hui AP Assurances, et la COB, qui a fusionné avec le Crédit Communal, devenue par la suite Dexia et puis Belfius, seront amenées à jouer un rôle important dans l'évolution du secteur financier de l'EPC.
[11] Pour plus d'informations, voir KWANTEN G., *La Moisson de l'Entraide*..., p. 70-72.
[12] Thomas-Louis Heylen (1853-1941), évêque de Namur de 1899 à 1941.
[13] *Ibidem*.
[14] Pour plus d'informations, voir DRESSE R., *L'Ilon. Histoire du Mouvement*..., p. 165-166.
[15] Aujourd'hui, à la suite de fusions (et de changements de nom), la caisse d'épargne fait partie de la banque Belfius.

UN INTERMÈDE DOULOUREUX : LA GUERRE ET L'OCCUPATION ALLEMANDE

En septembre 1939, la Seconde Guerre mondiale éclate. L'EPC continue tant bien que mal ses activités jusqu'à l'évacuation de la centrale en mai 1940. La centrale de Ciney n'échappe pas au pillage de l'armée allemande. Durant toute l'Occupation, la direction de l'EPC s'efforce de garder la main sur la coopérative. Elle réussit à contrecarrer en partie les restrictions et réquisitions imposées par les Allemands et tente de limiter l'augmentation du prix des marchandises, mais elle est contrainte de les rationner. De son côté, le personnel se mobilise et s'associe pour former « l'Amicale du personnel » ou « l'Amicale épéciste » dont l'objectif est d'acheter, à son profit, des marchandises à des prix avantageux, via l'entreprise afin de les redistribuer soit pour la Saint-Nicolas des enfants soit pour les prisonniers. « À nouveau pillée en 1944 par les allemands, la centrale est réquisitionnée pour y arbiter un dépot de médicaments. » Au terme du conflit, l'EPC dont certains de ses dirigeants et membres ont été actifs au sein de la Résistance, a payé un lourd tribut : pertes humaines, matérielles et financières.[16]

DES INITIATIVES COURONNÉES DE SUCCÈS (1945-1960)

L'après-guerre est synonyme de croissance fulgurante pour l'entreprise. Malgré la perte de quelques magasins, l'EPC redémarre avec succès. Les ventes explosent : elles atteignent 39 millions de francs, puis 215 millions en 1948 et 250 millions en 1949. Cette année-là, elle regroupe 260 succursales, 35 500 coopérateurs. Elle diversifie ses activités en dotant ses magasins de Neufchâteau, de Ciney, de Beauraing et de Rochefort d'un rayon de confection, ce qui permet aux coopérateurs de bénéficier de la ristourne pour des biens d'usage moins courant. En 1946 et 1947, l'EPC reprend les activités des boulangeries : les Ouvriers réunis de Dinant et le Bon pain andennais. Le 10 octobre 1953, l'EPC ouvre à Neufchâteau le premier magasin en libre-service ! En mars 1954, un service « Fruits et légumes » est créé par le service « Frais » : un premier dépôt est installé à proximité de Namur, puis un second à Paliseul. La même année, un service « Boucheries » est mis en place et développe rapidement ses activités à Bastogne, Arlon, Libramont, Florennes et Neufchâteau.

Rayon confection du magasin à Jambes, s.d., (CARHOP, Fonds EPC, série photo).

[16] *De l'EPC à Familia* …, p. 35-39.

Un nouveau centre d'intérêts : la pharmacie

Le 7 décembre 1953, la première officine pharmaceutique de l'EPC ouvre ses portes à Rochefort, ce qui provoque des remous dans le secteur pharmaceutique ! En effet, les pharmaciens privés craignent une concurrence déloyale, ils interpellent l'Union pharmaceutique de la province de Namur (UPPN). Une rencontre organisée entre les parties n'apaise pas les tensions. Une campagne de désinformation et un boycott sont menés auprès des fournisseurs de médicaments pour empêcher toute livraison à l'EPC. Mais la pharmacie coopérative a la faveur d'une partie de la classe ouvrière grâce aux mutualités.[17] De nouvelles officines sont installées : à Beauraing dans l'ancienne pharmacie Léonard, à Bastogne, à Dinant, à Arlon, à Tamines, à Ciney, à Neufchâteau. Le dépôt est installé à Ciney. En 1960, il bénéficie de la construction des nouveaux entrepôts sur le haut du site pour s'installer dans les locaux de la centrale[18].

Augmenter ses ventes passe par l'extension hors du diocèse

Jusqu'en 1953, l'EPC occupe la quatrième place parmi les coopératives belges, derrière la Fédération nationale des coopératives chrétiennes. Une fusion récente à Charleroi la relègue à la cinquième place malgré un très bon chiffre d'affaires. Les perspectives d'avenir de la société sont moroses. Les dirigeants de l'EPC décident d'étendre le champ d'action de la société et d'établir des conventions avec les secrétariats fédéraux des MOC[19] d'arrondissement et de la province de Luxembourg afin d'intéresser l'ensemble des organisations sociales chrétiennes à la coopération. Très vite, la volonté d'expansion de l'EPC heurte la FNCC. À la fin de 1954, les rapports entre les deux organisations sociales chrétiennes se détériorent, car le MOC de Huy décide d'ouvrir une succursale de la société cinacienne sur la rive de la Meuse. La FNCC, appuyée par le MOC national, tente de l'en empêcher, sans succès. L'année suivante, un regain de tension est dû au rachat par l'EPC des magasins La Vierge noire, implantés dans la région liégeoise, propriété des Établissements Winandy. En 1956, des militants chrétiens de Thuin manifestent à leur tour le souhait de voir l'EPC ouvrir des magasins dans leur région.

Au terme de négociations, un accord est signé le 18 décembre 1957 entre l'EPC, les MOC fédéraux et le MOC national. L'EPC est reconnue « comme la seule coopérative du MOC chargée de l'organisation des activités commerciales, financières et industrielles ». Elle obtient le droit de siéger dans les instances dirigeantes des MOC fédéraux et locaux du diocèse. De son côté, le MOC sera représenté dans les conseils de section. Il prendra en charge la propagande, notamment avec l'organisation annuelle du « mois coopératif », et contribuera au développement des services économiques de l'EPC : caisse d'épargne, assurances, ventes aux consommateurs, etc. Cet accord ne résout pas toutes les difficultés car la question de l'extension de la coopérative cinacienne hors du diocèse reste sans solution.

---

[17] *De l'EPC à Familia…*, p. 71.

[18] Pour plus d'informations sur l'histoire du secteur « Pharmacies » de l'EPC, voir : *De l'EPC à Familia. 100 ans d'une coopérative guidée par ses valeurs*, Bruxelles, CARHOP, 2019.

[19] En 1945, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens a cédé la place à une nouvelle organisation toujours en charge de la coordination des organisations sociales chrétiens : le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) qui dispose de la même structure pyramidale que l'ancienne ligue (nationale, fédérale/arrondissement et locale).

En attendant, à Ciney, la centrale poursuit sa politique d'agrandissement. Elle finance l'aménagement de « Notre Maison ». Inauguré le 11 mai 1957, ce bâtiment abrite aujourd'hui les sections des organisations sociales de Ciney : la mutualité chrétienne, Vie féminine et certains de ses services comme Les Arsouilles, le MOC. La boulangerie, des nouveaux entrepôts, dont la construction démarre le 1er juin 1958, sont érigés sur le haut du site, ainsi qu'un entrepôt-garage. Ces nouveaux locaux sont inaugurés le 6 juillet et le 4 septembre 1960. Mille personnes (gérants, délégués de sections et personnel de la centrale) participent à ces festivités. Au cours des années 1950, le nombre de succursales EPC est passé de 250 à 390 et le nombre de coopérateurs est de 74 000.

LA COOPÉRATIVE CHRÉTIENNE SE REMET EN QUESTION

Les années 1960 et 1970 sont marquées par une forte évolution du secteur du commerce. La concurrence s'accentue avec notamment l'ouverture de supermarchés. L'EPC agrandit et modernise ses magasins. Elle propose à sa clientèle des espaces plus grands, de 300 à 700 mètres carrés, un large assortiment de produits et des prix « discount » à Bastogne, Salzinnes, Thier-à-Liège, Bertrix, Gembloux, La Calamine, Raeren, Jemeppe-sur-Sambre (1 000 m²). Ce sont des supermarchés « Super V » ou « Super Épécé ». Cette politique nécessite des investissements et l'EPC ne dispose pas de capitaux suffisants. Le 27 avril 1969, l'EPC fête le 50ème anniversaire de sa fondation. Elle compte 466 magasins, 94 679 coopérateurs.

EPC Jemelle, 1970 (CARHOP, Fonds EPC, série photos).

Les décisions prises par l'EPC dans les années 1960 n'ont pas le résultat attendu. Dès les années 1980, des restructurations sont nécessaires. La plus importante a lieu au début des années 1990. La fragilité financière de la société est confirmée. La décision de centrer les activités de l'EPC sur la pharmacie est prise. Le secteur de l'alimentation est cédé au groupe Louis Delhaize – DELFOOD en vue de permettre la reconversion d'un maximum de travailleurs. Les départements administratif et financier sont entièrement réorganisés.

L'EPC renonce à son activité dans le secteur alimentaire, pour se concentrer sur les pharmacies qui se regroupent en 2010 sous l'appellation de « Familia ».

POUR CITER CET ARTICLE

DRESSE R., PINON C., « L'Économie populaire de Ciney (EPC), une coopérative chrétienne au cœur de l'action sociale dans le diocèse de Namur (1919-1970) », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n° 20 : L'économie sociale, de l'Économie populaire de Ciney à Médor, décembre 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022, www.carhop.be.